

TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

LYCEE PROFESSIONNEL Olivier GUICHARD
12, rue de la fauvette – 44350 – GUERANDE

Tél. 02.40.24.93.10 ce.0441550w@ac-nantes.fr
<http://guichard.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

Lycée
Professionnel



AMÉNAGEMENTS
PAYSAGERS



AQUACULTURE



CULTURES MARINES



FLEURISTE



HORTICULTURE
& MARAÎCHAGE



HÔTELLERIE
& RESTAURATION



MAINTENANCE
AUTOMOBILE



MAINTENANCE DES
MATÉRIELS ESPACES VERTS

Comment verser le solde de la Taxe d'Apprentissage ?

- Calculer le montant dû au titre de la masse salariale 2023
- Déclarer et payer ce montant à l'Urssaf ou la MSA via la DSN d'Avril
- **Se connecter à la plateforme SOLTÉA du 27 mai au 02 août 2024 pour cibler notre établissement :**

Code UAI **0441550W**

N° Siret **19441550100015**

Raison Sociale **LYCEE PROFESSIONNEL OLIVIER GUICHARD**

Si vous ne gérez pas ce versement faites suivre votre intention à votre service comptabilité ou expert-comptable indépendant

Pour plus de renseignements,
contactez votre référent Lycée :

M. Thierry BERTHO,
Directeur Délégué aux Formations
E-mail : thierry.bertho@ac-nantes.fr
Tél : 06.45.18.01.78